



La République de Maurice octroie, dans le cadre du Programme Mauritius Africa Scholarships Scheme 2024, des bourses d'étude dans les cycles de Bachelor, de Master et de Doctorat, aux étudiants issus des Etats de l'Union Africaine, au titre de l'année universitaire 2024-2025

### Avantages du programme



Exemption des frais de scolarité

Indemnité mensuelle de subsistance



Billet d'avion aller-retour au début et à l'achèvement des études



### Eligibilité

- Etre âgé, à la date du 01 janvier 2025:
  - Pour le 1<sup>er</sup> cycle : Entre 18 et 26 ans
  - Pour le Master et Doctorat : 40 ans au plus
- Avoir le diplôme de baccalauréat avec une moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 (pour le 1<sup>er</sup> cycle)
- Avoir un diplôme donnant accès au cycle d'étude demandé ou équivalent (pour le Master et le Doctorat)
- Avoir une attestation ou un certificat prouvant le niveau de maîtrise de la langue anglaise (TOEFL ou IELTS)

## Dossier de candidature

- Exempleire du formulaire de candidature dûment rempli :
  - **Annexe 4** : 1<sup>er</sup> Cycle
  - **Annexe 5** : Master / Doctorat
- Extrait d'acte de naissance
- Copie du passeport (si disponible)
- Copie certifiée des diplômes obtenus ainsi que leurs relevés de notes
- Copie de la lettre d'admission d'un établissement d'enseignement supérieur mauricien ou d'un accusé de réception attestant que le candidat a soumis sa demande selon les normes requises
- Lettre d'un Professeur mauricien confirmant son accord à superviser le travail de recherche du candidat
- Certificat médical dûment renseigné et signé par un médecin (voir formulaire de candidature, section 6)

## Procédure de candidature

Le dossier de candidature doit être envoyé à la Direction de la Coopération et du Partenariat, à travers l'adresse électronique suivante (en mentionnant dans l'objet de l'e-mail : Maurice 24-25) : [mabourse.etranger@enssup.ma](mailto:mabourse.etranger@enssup.ma)

Pour plus d'informations, veuillez consultez le guide de candidature correspondant au cycle demandé (**Annexe 1**, **Annexe 2** et **Annexe 3**)

Date limite



19 avril 2024